



Nous connaître

Nos actions

Nous trouver

Aidez-nous

Faites un don



www.natureconservancy.ca > Accueil > Nous trouver > Québec > Communiqués

Québec

Reportages

Communiqués

Notre travail

Les milieux humides devraient être au sommet des priorités en conservation au Québec

02 février 2015
Montréal, PQ

Des milieux humides cruciaux protégés par Conservation de la nature dans l'archipel du lac Saint-Pierre entre Sorel et Trois-Rivières

Projets vedettes

Participez

Événements

Sites à découvrir

Nos partenaires

Visages de CNC

Pour nous joindre

La protection des milieux humides au Québec est une grande priorité pour Conservation de la nature Canada, surtout face aux changements climatiques.

En collaboration avec ses partenaires, Conservation de la nature en protège à perpétuité plusieurs au Québec, tels que les quelque 1 000 ha répartis sur 8 îles au sein de l'archipel du lac Saint-Pierre, entre Sorel et Trois-Rivières.

Ceci permet de sauvegarder des espèces menacées ou vulnérables comme le chevalier cuirvé et l'arisème dragon. Les vastes plaines inondables de cet archipel sont les plus importantes du Saint-Laurent; on y trouve 40 % des milieux humides de tout le fleuve.

La [charte de développement durable du lac Saint-Pierre](#) est bel exemple de démarche collective qui assure la pérennité de nos richesses naturelles et culturelles.

L'archipel du lac Saint-Pierre et ses milieux humides

La région du lac Saint-Pierre est reconnue comme « réserve mondiale de la biosphère » de l'UNESCO depuis maintenant 15 ans. Elle abrite 24 espèces de mammifères, 79 espèces de poissons d'eau douce (dont une espèce endémique, le chevalier cuirvé), 288 espèces d'oiseaux et 27 espèces de plantes rares (dont l'arisème dragon, une plante menacée capable de changer de sexe)!

On y retrouve également l'une des plus grandes héronnières en Amérique du Nord. Toutes ces espèces ont besoin d'un milieu naturel et d'une eau de qualité pour y vivre en santé.

« Il est souvent tenu pour acquis que les milieux humides sont protégés par la loi. La réalité demeure que nous perdons encore de ces habitats essentiels à la faune », indique Julien Poisson, chargé de projets à Conservation de la nature au Québec.

La conservation des milieux humides de l'archipel du lac Saint-Pierre a été rendue possible grâce aux partenaires impliqués avec Conservation de la nature dans le Plan conjoint des habitats de l'Est (PCHE) pour la sauvagine : Environnement Canada, Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, Fondation de la faune du Québec, North American Wetlands Conservation Act – USFWS. Beaucoup d'organismes locaux et régionaux sont également impliqués au lac Saint-Pierre : Canards Illimités Canada, Centre

d'interprétation de Baie-du-Febvre, Centre d'interprétation du patrimoine de Sorel, Centre de la biodiversité du Québec, Comité ZIP du lac Saint-Pierre, Coopérative de solidarité de la réserve de biosphère du Lac-Saint-Pierre, Société d'aménagement de la baie Lavallière, Pêches et Océans Canada, SARCEL, Regroupement des sauvaginaires du lac Saint-Pierre.

L'importance des milieux humides

« La Journée mondiale des zones humides, le 2 février, est le bon moment pour rappeler leur importance en matière de biodiversité. Conservation de la nature souhaite d'ailleurs toujours en protéger davantage au Québec, que ce soit par l'achat ou le don de terres », témoigne Julien Poisson.

Territoires inondés ou saturés d'eau, ils offrent un habitat extraordinaire pour les centaines d'espèces qui s'y abritent, effectuent leur migration, nidifient, pondent, fraient et s'y alimentent. De plus, ils améliorent la qualité de l'eau en filtrant et en absorbant les engrais et contaminants. En servant de zones tampons pour le débordement des cours d'eau, ils préviennent également les inondations et l'érosion des berges.

Comment participer à la protection des milieux humides

La saison chaude au Québec est courte et tout le monde a envie d'en profiter. Si vous planifiez visiter un milieu aquatique naturel en été, plusieurs règles d'éthique toutes simples peuvent faire une grande différence pour la protection de ces milieux :

- Réduisez la vitesse des embarcations à proximité des rives et en eaux peu profondes. Les petites embarcations non motorisées telles que le kayak et le canot sont des moyens à privilégier pour découvrir la nature;
- Évitez de déranger les colonies d'oiseaux, cela nuit à leur alimentation et leur reproduction;
- Ne circulez pas dans les milieux humides, afin de ne pas détériorer les habitats fauniques;
- Respectez les conditions d'accès aux sites protégés;
- Utilisez des produits de nettoyage biodégradables et ne rejetez pas vos eaux usées dans le fleuve;
- Rapportez vos déchets et recyclez vos matières résiduelles.

Pour contribuer, il suffit de se rendre sur le site internet de Conservation de la nature Canada

www.conservationdelanature.ca/quebec ou de contacter l'un des organismes partenaires au lac Saint-Pierre.

À propos de Conservation de la nature Canada

Conservation de la nature Canada est le chef de file au Québec en matière de protection des milieux naturels en terres privées ainsi que des espèces qu'ils abritent. Depuis 1962, l'organisme sans but lucratif a protégé plus d'un million d'hectares à haute valeur écologique au pays, dont 38 600 au Québec. Conservation de la nature Canada travaille en étroite collaboration avec des propriétaires fonciers, des sociétés, des groupes de conservation, les communautés locales ainsi que les gouvernements. C'est en protégeant et en gérant ces milieux naturels qu'il est possible de les rendre accessibles aux générations présentes et futures.

Pour plus d'information, visitez le www.conservationdelanature.ca.

- 30 -

Renseignements

Elizabeth Sbaglia

Directrice des communications

Conservation de la nature Canada – région du Québec

514-876-1606, poste 240

elizabeth.sbaglia@conservationdelanature.ca

Pleins feux sur nos
sympathisants

Recevez notre bulletin
électronique!

Inscrivez-vous maintenant!



Devenez membre du cercle des
DONATEURS MENSUELS

Faites un don

Le financement du Programme de conservation des zones naturelles est assuré par :



Environnement et
Changement climatique Canada

Environment and
Climate Change Canada

Nous connaître

Mission et valeurs

Notre histoire

Notre équipe

Nos partenaires

Travailler avec nous

Publications

Salle de presse

Responsabilité

Pour nous joindre

Nos actions

Processus de conservation

Programme de conservation
des zones naturelles

La conservation des forêts

La recherche en conservation

Ressources pour les
organismes de conservation

Ressources

Glossaire

Nous trouver

Colombie-Britannique

Alberta

Saskatchewan

Manitoba

Ontario

Québec

Nouveau-Brunswick

Île-du-Prince-Édouard

Nouvelle-Écosse

Terre-Neuve-et-Labrador

Aidez-nous

Options de don

Dons planifiés

Bénévoles pour la
conservation

Dons d'entreprises

Dons d'actions

Dons de terre

D'autres façons d'aider

Pour en savoir davantage

Contactez-nous

Conservation de la nature Canada

36, Avenue Eglinton Ouest,

Bureau 400

Toronto, Ontario, Canada M4R 1A1

nature@conservationdelanature.ca

Tél.: 1-416-932-3202

Sans frais: 1-800-465-0029

